

Délibération n° 07-2025/SC du 19 août 2025
portant désignation d'un membre de l'académie des langues kanak de l'aire
Nengone

Historique :

Créée par : Délibération n° 07-2025/SC du 19 août 2025 portant désignation d'un
membre de l'académie des langues kanak de l'aire Nengone

JONC du 12 novembre 2025
Page 25343

Article 1^{er}

Pour compter du 19 août 2025, est constatée la désignation du nouvel académicien et d'un suppléant, pour l'aire Nengone pour la mandature 2025-2030.

Titulaire : M. Louis Guseal Waicane

Suppléant : M. Yvon Wamirur Waunie.

Article 2

La présente délibération est notifiée à l'intéressé. Elle est transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au conseil coutumier Nengone. La présente délibération est publiée au Journal officiel de la NouvelleCalédonie.